



Gouvernement de la Communauté germanophone
Karl-Heinz Lambertz, Ministre-Président
Ministre des Pouvoirs locaux

COMMUNIQUE DE PRESSE

14.09.2009

Le Gouvernement de la Communauté germanophone présente ses priorités pour la période législative 2009-2014

Demain, les quatre ministres de la Communauté germanophone adopteront leur déclaration gouvernementale pour la VIIe législature de la Communauté. La déclaration sera présentée à 17 heures en séance plénière publique au Parlement de la Communauté germanophone. Le débat aura lieu le 21 septembre.

Dans ce document, la plus petite entité fédérée de Belgique trace ses priorités politiques d'ici 2014. La formation du Gouvernement en juillet 2009 s'était déroulée dans un climat détendu, lorsque la coalition autour du Ministre-président Karl-Heinz Lambertz décida de la poursuite de l'exercice de ses fonctions.

Renseignements supplémentaires

Erich Bach

Gouvernement de la Communauté germanophone
Cabinet du Ministre-Président K.-H. Lambertz
Chef de Cabinet
Klötzerbahn 32, B – 4700 Eupen
Tél. : 087/59 64 40 Courriel : erich.bach@dgov.be